



Pour diffusion immédiate : 11/12/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI QUI CRÉE LE CENTRE NEW-YORKAIS SPÉCIALISÉ DANS LA DYSLEXIE ET LA DYSGRAPHIE AFIN D'AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

La loi A2687/S5569 ratifie la création d'un centre spécialisé dans la dyslexie et la dysgraphie au sein du Département de l'éducation de l'État pour améliorer le diagnostic et l'accompagnement des élèves présentant des difficultés pour la lecture et l'écriture

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui la loi A2687/S5569 qui ratifie la création d'un centre spécialisé dans la dyslexie et la dysgraphie au sein du Département de l'éducation de l'État (State Education Department) pour améliorer le diagnostic et l'accompagnement des élèves présentant des difficultés pour la lecture et l'écriture. L'approche de ce centre reposera sur la collecte et le partage des meilleures pratiques, la définition de normes pour dépister tous les élèves, de la maternelle à la 5^e année, ainsi que les nouveaux arrivants, la prise de mesures fondées sur des données probantes et la formation des enseignants à l'échelle de tout l'État. L'institution se donne également deux ans pour élaborer un guide qui sera mis à jour tous les cinq ans minimum et présentera les responsabilités légales, les méthodes de dépistage, les instructions, les approches scientifiques pour l'apprentissage de la lecture, le développement d'un programme d'éducation personnel ainsi que des aménagements adaptés. Par la ratification de ce projet de loi, la gouverneure prouve son engagement envers les écoliers et étudiants de l'État de New York et son désir de les voir décrocher les meilleurs résultats scolaires à l'échelle du pays. Cette vision implique l'accompagnement des enfants confrontés à des troubles de l'apprentissage en milieu scolaire, qui représentent près de 1 élève sur 5.

« En signant cette législation, je souhaite soutenir les milliers de familles new-yorkaises qui ont du mal à trouver leurs repères dans le système scolaire, parce que leurs enfants souffrent de troubles de l'apprentissage, **a déclaré la gouverneure Hochul**. La création de ce centre constitue une avancée positive pour les New-Yorkais en quête de solutions modernes pour répondre aux problèmes de dyslexie et de dysgraphie. Elle souligne l'engagement de New York dans la réussite scolaire de ses élèves, y compris de ceux souffrant de troubles Dys. »

L'annonce d'aujourd'hui est une pierre de plus apportée dans les efforts déployés par la gouverneure Hochul pour améliorer la maîtrise de la lecture chez les enfants. En 2023,

elle avait notamment signé une loi instituant un groupe de travail sur la dyslexie et la dysgraphie en vue de l'élaboration de directives favorisant le dépistage, les interventions et la formation des enseignants pour la prise en charge de la dyslexie, de la dysgraphie et d'autres troubles de l'apprentissage. Ce groupe avait rendu un rapport final contenant 14 recommandations à l'intention des décideurs politiques au niveau de l'État. Plusieurs d'entre elles ont depuis été mises en œuvre, et la création de ce centre en fait partie.

Par ailleurs, la gouverneure a créé, en 2024, le plan de lecture « Retour aux fondamentaux (Back to Basics) » axé sur l'enseignement de la lecture fondé sur des données probantes, en particulier pour les premières années du primaire. Il s'agit notamment d'inclure des méthodes structurées d'alphabétisation telles que la phonétique et la conscience phonémique qui seront bénéfiques à tous les élèves, en particulier à ceux qui souffrent de dyslexie. Cette initiative de l'État en faveur d'une alphabétisation structurée a pour but d'améliorer significativement les capacités de lecture pour les élèves souffrant de dyslexie. Ces méthodes ont, en effet, été élaborées sur la base des conclusions de la recherche portant sur les difficultés de lecture.

Patricia Fahy, sénatrice d'État, a déclaré : « Dans l'État de New York, près d'un enfant sur cinq est confronté à des problèmes de dyslexie. Et pourtant, depuis trop longtemps, nous manquons d'une approche cohérente, scientifique pour diagnostiquer et accompagner ces élèves. Nous ne sommes pas simplement en train de créer un centre. Nous mettons entre les mains des équipes pédagogiques, des familles et des élèves, les outils dont ils ont besoin pour gérer ces difficultés à l'avenir. Un dépistage précoce, un enseignement d'alphabétisation structuré et un développement professionnel de grande qualité ne devraient pas être des dispositions exceptionnelles. Ils sont nécessaires pour permettre à chaque enfant ou étudiant new-yorkais de savoir lire et écrire en toute assurance. Trop d'étudiants new-yorkais ont été mal compris et mal diagnostiqués. Aujourd'hui, nous voulons changer l'histoire. Merci à la gouverneure Hochul qui a signé cette loi et à Bobby Carroll, membre de l'Assemblée, pour son rôle moteur dans l'adoption de cette disposition. Je suis fière de voir New York se profiler comme un chef de file sur le plan national en matière d'accompagnement des étudiants dyslexiques et de celles et ceux qui apprennent différemment. »

Robert Carroll, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Lorsque j'étais petit, j'étais dyslexique. Si je n'avais pas fait l'objet d'un diagnostic précoce et d'un véritable accompagnement, je n'aurais jamais pu terminer mon cursus scolaire, et encore moins parvenir à un poste où je suis en mesure de rédiger des lois qui permettront à d'autres enfants de bénéficier de ce même soutien. La loi signée aujourd'hui par la gouverneure Hochul constitue une étape importante pour offrir les mêmes chances à tous les enfants de notre État. Le centre pour la dyslexie de New York posera un cadre pour l'ensemble de l'État : il fournira aux écoles et aux enseignants les outils nécessaires pour un diagnostic précoce de la dyslexie et la dysgraphie, ainsi qu'une formation pour un apprentissage structuré, séquentiel, cumulé et multisensoriel de la lecture et de l'écriture. Je remercie la gouverneure pour son initiative, ainsi que toutes les personnes qui ont défendu ce projet, sans oublier les équipes pédagogiques et les familles de New York qui l'ont rendu possible. La création du centre pour la dyslexie permettra à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de l'aide que j'ai eu la chance de recevoir. En

inscrivant cette disposition dans la législation, nous assurons l'adoption des meilleures pratiques sur le long terme et continuons de conseiller sur l'accompagnement à fournir aux personnes ayant des difficultés à lire. »

Julie Menin, membre du Conseil municipal de New York, a déclaré : « Ce centre marque un grand pas en avant qui nous permettra d'améliorer les résultats scolaires de milliers d'étudiants new-yorkais souffrant de dyslexie et de dysgraphie. En créant un centre dédié au sein du département de l'éducation de New York, notre État montre qu'il s'engage à offrir un enseignement basé sur une approche scientifique, un dépistage précoce et un meilleur accompagnement à tous les étudiants. Je félicite la gouverneure Hochul pour la création de cet espace dédié qui veillera à ce que chaque enfant, quel que soit son mode d'apprentissage, ait accès aux outils, aux formations et aux interventions dont il a besoin pour s'épanouir. »

Farah N. Louis, membre du Conseil municipal de New York, a déclaré : « Je félicite la gouverneure Hochul pour la signature de cette importante législation qui crée un centre dédié à la dyslexie et à la dysgraphie au sein de notre État. Trop longtemps, les familles new-yorkaises ont été confrontées à des systèmes qui n'étaient pas conçus pour accompagner tout l'éventail des besoins liés à l'apprentissage des personnes neurodivergentes. Les enfants dyslexiques, dysgraphiques ou autres dys ont longtemps été négligés et aucune approche stratégique et holistique n'avait été conçue pour les aider à s'adapter et à réussir dans leur environnement scolaire. Je me réjouis de l'ouverture de ce centre et des opportunités qu'il offrira aux familles de mon district et de tout New York. Chaque enfant devrait bénéficier d'un accès équitable à l'apprentissage et cette nouvelle mesure devrait y contribuer. »

Rita Joseph, membre du Conseil municipal de New York, a déclaré : « Ayant toujours travaillé dans le domaine de l'éducation, j'ai eu l'occasion de constater qu'un accompagnement approprié pouvait changer la vie d'un enfant ayant des difficultés à lire ou à écrire. La création du centre spécialisé dans la dyslexie et la dysgraphie par la gouverneure Hochul représente un très grand pas en avant qui aboutira à une offre cohérente, élaborée par des experts, et offrira une véritable lueur d'espoir aux étudiants qui l'attendent depuis si longtemps. Nous devons continuer à insister sur la nécessité d'un dépistage précoce, d'un enseignement basé sur des méthodes scientifiques et d'une formation solide des enseignants. Investir dans l'alphabétisation de nos enfants, c'est investir dans leur avenir. Aujourd'hui, New York vient de prendre une mesure forte dans ce sens. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)